

LOUS MITIEYS

D'AZUR



BULLETIN

D'INFORMATION



Le Mot du Maire

Lors de la cérémonie des vœux, début janvier, j'étais envahi d'un optimisme pour l'avenir de la commune.

Malheureusement la tempête Klaus, dans la nuit du 24 janvier 2009 est venue nous rappeler la dure réalité de la nature.

Depuis ce jour, c'est un vrai spectacle de désolation qu'offre notre forêt pourtant si belle et appréciée.

Tout a été dit sur ces journées où tous nous nous sommes retrouvés seuls, face à ces événements qui mettent beaucoup de temps à s'effacer de notre mémoire.

Aujourd'hui, cette catastrophe et la crise financière qui a envahi le pays depuis plusieurs mois maintenant, nous obligent à faire corps, avec un esprit de solidarité encore plus fort pour vous aider à surmonter ces épreuves, délicates certes, mais qui ne doivent pas nous faire dévier de la mission que vous nous avez confiée en mars 2008.

Nous espérons beaucoup, sur la prochaine saison estivale, pour atténuer les pertes dues aux ventes des bois. D'autres projets, une ferme photovoltaïque, dans le cadre des énergies renouvelables est à l'étude sur notre territoire.

Au fil du bulletin, vous pourrez prendre connaissance de l'avancée des travaux du Conseil Municipal et de la vie associative locale.

Notre village voit chaque année sa population augmenter. Les équipements ont doublé depuis 20 ans.

Notre espoir, notre objectif, c'est de vous rencontrer heureux de vivre à Azur, tout en vous imprégnant de notre culture et de notre patrimoine.

Ensemble, c'est possible.

Au fil des dossiers

Les bâtiments publics



Monument aux morts :

Les travaux de restauration ont été réalisés comme annoncés. Ils ont été menés à bien pour respecter la date du 8 mai. Sa silhouette familière a retrouvé son éclat et sa grâce.

Logements :

Suite aux états des lieux intermédiaires réalisés fin 2008, une liste des travaux d'entretien a été établie. Leur financement est prévu en 2009. Ces actions contribuent à la pérennité des logements.

Ecole :

Les travaux de construction de la classe supplémentaire ont démarré et le planning d'avancement est respecté. Les travaux se termineront le 7 août prochain. Ces nouvelles installations seront opérationnelles pour la rentrée de septembre.

En parallèle, les travaux de rénovation de la cantine à Moliets se poursuivent.

Lotissements

Les autorisations concernant les projets « la Chênaie », « les Mûriers » et « les Jardins d'Azur » ont reçu un avis favorable de la part des services de l'Etat.

Le prêt concernant l'acquisition du terrain destiné au lotissement communal « Lou Casaou » en centre bourg et l'acte notarial sont signés.

La Forêt



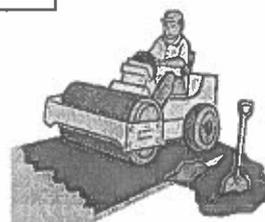
- Les bois, correspondant aux coupes rases, ont été attribués aux établissements Servary. Ils seront exploités plus tard (fin d'année).
- Une parcelle est prévue d'être reboisée.

Nous ne reviendrons pas sur la polémique « commune soumise ou pas au régime forestier ». A ce jour, personne ne nous a rien demandé et nous ne sommes pas disposés, sauf si les règlements changent, à changer de positions que nos aînés ont acquis depuis 60 ans maintenant.

Urbanisme

Des deux révisions simplifiées du PLU lancées fin 2008, une seule a été retenue : celle relative à l'extension de la zone artisanale lotissement « Lou Yemé ».
L'enquête publique est en cours. Elle se déroule du 8 juin au 10 juillet 2009 inclus.

Voirie communale



L'entretien des voies est assuré par les services de MACS.
Le classement des voies et chemins dans le domaine public touche à sa fin.
Cette année, l'accès à un lot, allée des bruyères, va être bitumé ainsi qu'une partie du chemin de Coueyrac desservant 2 habitations.

Ce jour, tous les espaces communs des lotissements ont été reversés dans le domaine communal.

La Poste



Nous vous rappelons que la Mairie et l'Agence Postale Communale sont fermées au public le mardi après-midi.

	Horaire Mairie	Horaire Agence Postale
Lundi	08h30-12h00 / 13h30-17h00	9h30-12h00 / 13h30-15h00
Mardi	08h30-12h00 / Fermée Ap-midi	9h30-12h00 / Fermée Ap-midi
Mercredi	08h30-12h00 / 13h30-17h00	9h30-12h00 / 13h30-15h00
Jeudi	08h30-12h00 / 13h30-17h00	9h30-12h00 / 13h30-15h00
Vendredi	08h30-12h00 / 13h30-17h00	9h30-12h00 / 13h30-15h00

SIEAM

Les tarifs de l'eau sont identiques à l'an passé (0,7776 € HT) et l'assainissement a augmenté de 4% soit 1,1794 € HT le m³.

Association DFCI

Après de nombreuses années passées à la direction de l'association locale de DFCI d'Azur, Bernard Ducrocq met un terme à son mandat.

Nous lui renouvelons nos remerciements au nom de tous les propriétaires sylvicoles d'Azur (beaucoup, pas assez concernés) pour le travail accompli : création des aires de stockages, signalisation voies accès pompiers, entretien des fossés, ponts, sans compter la présence à de nombreuses réunions.

Les derniers éléments de la tempête du 24 janvier dernier l'ont encore mis à contribution et nous avons pu observer son total dévouement. Merci pour tout.

Camping Azu'Rivage



La tempête du 24 janvier dernier a causé de nombreux dégâts aux installations du camping. Sans attendre la prise en charge des sinistres par l'assureur, la municipalité a entrepris d'importants travaux d'évacuation des pins abattus, de dessouchage, de remise en état des clôtures et des blocs sanitaires...

Par ailleurs des opérations prévues avant la tempête, ont été réalisées telles que : réfection de l'éclairage public, achat d'un groupe électrogène, création d'une aire de camping car, réhabilitation de blocs sanitaires.

Malgré les événements, l'ouverture du camping a pu être réalisée dès la mi-mars. La municipalité a créé par ailleurs un emploi saisonnier de mars à octobre pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés : un camping plus propre, un camping plus accueillant, un camping plus sécuritaire.

La municipalité a consenti des efforts importants pour favoriser la croissance attendue. Nous avons maintenant rendez-vous avec nos clients que nous espérons nombreux.

Le Conseil Municipal va attribuer la gestion en délégation de service public du camping Azu'Rivage. Une procédure est mise en place depuis ce mois de juin.

Les ressources financières



Comptes administratifs 2009

Commune :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	543 211,55 €	87 263,30 €
Dépenses :	396 692,56€	143 497,77 €
Excédent :	146 518,99 €	Déficit : 56 234,47 €

Résultat positif : 90 284,52 €

Camping Azu'Rivage :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	410 818,18 €	108 301,16 €
Dépenses :	386 598,47 €	49 248,57 €
Excédent :	24 219,71 €	59 052,59 €

Résultat positif : 83 272,30 €**Forêt :**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	117 666,04 €	3 800,00 €
Dépenses :	50 273,27 €	8 803,24 €
Excédent :	67 392,77 €	Déficit : 5 003,24 €

Résultat positif : 62 389,53 €**Budget primitif 2009****Commune :**

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	537 564 €	182 448 €
Dépenses :	537 564 €	182 448 €

Taux des 3 taxes : idem à 2008

Taxe habitation : 7,52%

Taxe foncière bâtie : 8,57%

Taxe foncière non bâtie : 32,06%

Forêt :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	77 389 €	10 008 €
Dépenses :	77 389 €	10 008 €

ZAC Lou Yeme :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	130 000 €	80 000 €
Dépenses :	130 000 €	80 000 €

Lotissement Lou Casaou :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	350 000 €	350 000 €
Dépenses :	350 000 €	350 000 €

Camping Azu'Rivage :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes :	379 726 €	165 927 €
Dépenses :	379 726 €	165 927 €

Informations diverses

Piste cyclable

Les services de MACS planchent sur la réalisation d'un programme de piste cyclable. Le projet administratif avance et la commune d'Azur est concernée par l'axe Messanges - Azur - Magescq (ancienne voie ferrée).

Recensement 2010

Un nouveau recensement sera engagé début 2010 sur la commune d'Azur. Chaque foyer sera mis à contribution pour la réalisation de cette étude.

Centre de Loisirs



Le permis de construire pour le futur bâtiment à Messanges, qui abritera le centre de loisirs, a été délivré. Les travaux devraient commencer courant septembre / octobre.

Cérémonie du 8 Mai

Un public nombreux s'est réuni autour du monument aux morts fraîchement restauré afin de célébrer l'armistice de la guerre 39/45.

Le message a été lu par Laétitia ROUX et tous les nombreux enfants présents ont déposé un bouquet.

Diplôme



Chaque fin d'année scolaire, les jeunes qui ont obtenu un diplôme sont invités à le signaler au secrétariat de Mairie pour une gratification.

Bibliothèque

Pour sa deuxième exposition, l'équipe de la Bibliothèque d'Azur a choisi pour thème celui de Pâques. L'occasion durant deux jours de partager, avec petits et grands, des moments privilégiés autour de cette tradition.

Samedi 04 avril 2009

11 h: décoration de l'arbre à œufs par les enfants de l'école d'Azur.

Cette animation a été possible grâce au travail en amont des classes et des institutrices mais aussi grâce aux parents venus nombreux pour admirer les œuvres de leurs enfants. Ces derniers étant à la fois fiers et émoustillés de présenter leur création.

14h-17h: ateliers de création pour les enfants.

De façon à ce que ces ateliers se déroulent au mieux, des groupes ont été faits par tranche d'âges.

Le but était que les enfants passent un bon moment mais aussi qu'ils puissent repartir avec leur création. Ils ont donc pu laisser libre cours à leur imagination en collant des gommettes sur des poules, des lapins; créer des poussins avec une feuille de papier; découvrir l'art subtil qu'est l'aquarelle

Dimanche 05 avril 2009

11 h: chasse à l'œuf à l'espace F.Mitterrand.

Pour l'occasion, une partie de l'espace a été balisée pour délimiter la zone de recherche des œufs!!! Bien que la chasse ne soit réservée qu'aux enfants, petits et grands ont répondu présents à l'appel du chocolat. Une fois, les œufs ramassés, ils ont été comptés pour remettre le prix du meilleur chasseur d'œufs.

Merci à tous d'être venus et merci pour les bons moments que nous avons partagés ensemble !

Pour prolonger ces instants de plaisir l'équipe de la bibliothèque vous reçoit le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h.

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire d'Azur se déroule le mardi matin sur la place Aristide Briand (place de la Mairie).

La clientèle connaît bien l'étalage boucherie charcuterie, fidèle à notre village, ainsi qu'une vente de fromages régionaux.

Depuis avril, un marchand de fruits et légumes propose chaque semaine des produits de qualité et vous attend.

Soyez nombreux à lui rendre visite et sachons faire de notre marché un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité.

D'autre part, nous vous informons que l'épicerie du camping Azu'rivage est ouverte depuis le 15 mai et elle est à la disposition des Azuriens.

Cérémonie de citoyenneté

Le Maire d'Azur a décerné le diplôme de la citoyenneté à 4 jeunes gens qui accèdent à la majorité et au droit de vote.

Cette cérémonie s'est déroulée en Mairie le 21 mai 2009.

Mademoiselle Sandy Téchoueyres, Messieurs Alexandre Frèche, Aléxy Torroglosa et Matthieu Verdoux ont reçu des mains de Monsieur le Maire leur première carte d'électeur. Monsieur Arthur Alberola s'était excusé.

Le coin des petits

L'aire de jeux de l'espace François Mitterrand est en cours de réorganisation afin de la rendre plus conviviale.

Une première opération nous a permis de remplacer certains jeux : jeu à ressort, balancelle. Un portique a également été installé.

Et, comme dit le dicton « après l'effort, le réconfort » : une table de pique-nique permet à nos chers chérubins de se restaurer confortablement.

Nouveaux passeports



Depuis le 12 mai 2009, les demandes de passeport électronique cessent d'être reçues en Mairie d'Azur. Les usagers peuvent désormais demander un passeport biométrique auprès de certaines communes équipées de station d'enregistrement telles que Soustons, Capbreton, Dax...

La liste des documents à fournir et le dossier à compléter peuvent être retirés à Azur.

Pour les cartes d'identité, la Mairie d'Azur continue de réceptionner vos dossiers.

Maisons fleuries



La commission fera sa traditionnelle tournée de la commune courant juillet. Nous comptons sur votre imagination et votre ingéniosité afin de garder à notre village son âme et son cachet accueillant.



Palmarès national de la Qualité
reconnu par vos élus et le grand public

sitcom
CÔTE SUD DES LANDES

NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

En collaboration avec votre commune, le SITCOM organise une distribution exceptionnelle dans votre secteur aux dates et lieux ci-dessous :

Camping l'Aïrial
Route du Port d'Albrêt - SOUSTONS

Mercredi 18 novembre
Samedi 21 novembre
Mercredi 25 novembre
Samedi 28 novembre

9h à 12h



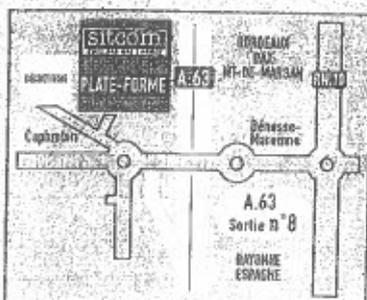
Alors, n'hésitez plus, venez retirer gratuitement un composteur

(Offre réservée uniquement à ceux qui n'ont pas encore de composteur du SITCOM Côte sud des Landes).

Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, il s'agit d'un processus semblable à celui qui s'opère dans la nature (décomposition des feuilles dans les sous-bois) ! Le compostage individuel permet de recycler chez soi certains de nos déchets de cuisine et d'obtenir ainsi, au bout de quelques mois, un amendement organique naturel bénéfique pour le sol et les plantes.

La quantité de déchets que nous produisons ne cesse d'augmenter. On estime à 30% la part des déchets de cuisine contenus dans nos poubelles. Le compostage, comme le tri des emballages, est une pratique utile pour la protection de l'environnement : en valorisant nos déchets de cuisine, transport, des déchets et incinération sont ainsi limités.

Imprimerie d'Albrêt - 05 58 41 19 25 - Imprimé sur papier 100% recyclé



Pour information :

Distribution de composteurs toute l'année à la plate-forme multimatériaux du SITCOM à Bénesse-Mareme (près de la déchetterie - route de Capbreton).

Horaires d'ouverture de la plate-forme :
- du lundi au vendredi de 8h15 à 17h45

- le samedi de 8h15 à 12h45 (fermée le samedi en juillet et août)

www.sitcom40.fr

Aquagym et natation



La piscine a ouvert ses portes début mai comme convenu. Elle est accessible aux Azuriens et un des bassins est chauffé.

Horaire d'ouverture :

- mai, juin, septembre : de 14h00 à 19h00 (fermée le lundi)
- juillet et août : de 12h00 à 20h00. Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis les bassins sont réservés pour les animations gratuites de 12h00 à 13h00.

Animations gratuites :

- mai, juin, septembre :
 - o bébés nageurs : mercredi à 18h00
 - o water-polo : samedi à 18h00
 - o aquagym : mardis et vendredis à 18h00 et samedi à 14h00
- Juillet et août :
 - o bébés nageurs : le mardi de 12h00 à 13h00
 - o water-polo mercredis et vendredis de 12h00 à 13h00
 - o aquagym : lundis et jeudis de 12h00 à 13h00

Animations payantes sur demande :

- des cours de natation
- stage contre l'aquaphobie (le matin)

Nous vous rappelons, cependant, que l'accès à la piscine est interdit du 20 juillet au 20 août.

Voyage scolaire de l'école d'Azur

Du 11 au 13 mai, les enfants du CP au CE2 de l'école d'Azur ont passé 3 jours au centre Louis Forestier à Seignosse. Ils ont fait l'aller-retour à vélo sur les pistes cyclables de Messanges à Seignosse. Pendant le séjour, ils ont fait plusieurs activités : le sentier forestier, le jeu d'orientation, les déchets du littoral, la lecture du paysage. Le soir, ils ont écouté des histoires et ils ont regardé un diaporama sur la formation des dunes. Le 12 mai, les élèves de Grande Section sont venus passer la journée au centre et ils ont fait de la pêche à pied au Lac d'Hossegor.

Voici quelques commentaires des enfants :

« J'ai apprécié le séjour à Seignosse et je me suis bien amusé » (Armand)

« J'ai adoré le séjour et j'ai adoré faire le rallye photos » (Péio)

« J'ai bien aimé les histoires racontées par Stéphane, notre animateur. Il était très gentil avec nous. » (Cléa)

« On a parlé de la mer et j'ai aimé dormir loin de la maison (Eloïse)

« On a fait beaucoup de vélo jusqu'à Seignosse » (Louis)

Fête des Mères



La cérémonie en l'honneur des nouvelles mamans s'est déroulée le 6 juin. Mesdames Sandra Chasco, Maylis Delcroix, Jennifer El Mannai, Mathilde Lacaze, Marie Céline Lavielle, Sarah Madiot, Nadège Muzin et Aude Quélen ont été honorées par la municipalité et ont reçu une composition fleurie. Chaque maman présente a reçu une rose.



Bouchons d'amour

L'Association créée en 2001 récolte les bouchons en plastique. Auparavant, les bouchons pouvaient être déposés en Mairie. Désormais, vous pouvez les amener au magasin Carrefour à Dax (dans la galerie marchande).

Merci pour votre aide.



Histoire d'Azur



DEVOIR DE MEMOIRE

Les fidèles Azuriennes et Azuriens présents à la commémoration du 8 mai dernier, ont inauguré la remise en état de notre monument aux morts.

Les travaux de restauration terminés quelques jours auparavant, ont été réalisés par l'entreprise Amestoy de Mimizan.

Un peu d'histoire...

C'est dans la période d'après-guerre qu'un engouement collectif saisit la France entière pour ériger des monuments commémoratifs. Sans faire obligation aux municipalités de construire un monument aux morts, une loi du 25 octobre 1919 pose le seul principe d'une subvention de l'Etat. Par ailleurs aucune disposition réglementaire n'encadre l'édification des monuments, dans leur forme, leur maçonnerie, leurs inscriptions ou symboles militaires et funéraires.

Lors d'une réunion du Conseil Municipal d'Azur en date du 25 février 1920, il est décidé de faire élever au centre bourg un monument commémoratif pour perpétuer le souvenir des enfants d'Azur, morts pour la France, pendant la grande guerre.

En session extraordinaire du 9 octobre 1921, sont présentés les plans et devis établis par Monsieur Gourdon, Directeur des « marbreries générales », 33 Rue Poussin, à Paris. Ces documents sont approuvés par les élus et les travaux de construction sont confiés à l'entreprise Gourdon pour la somme de 17500 francs, disponible dans les caisses municipales. La cérémonie d'inauguration est célébrée le 22 mai 1925. Il a fait l'objet de travaux de réfection en 1982 par l'entreprise Duce.

Symbolisme...

En 1914, personne ne s'attendait à une telle hécatombe ; les pertes humaines sont tellement épouvantables que pas un village, pas une famille ne sera épargné. Dans un état d'esprit de deuil collectif, la République Française veut au plus tôt commémorer le souvenir des soldats morts pour la patrie. La loi du 2 juillet 1915 institue la mention « mort pour la France » qui sera inscrite sur l'état civil de celui qui a donné sa vie pour la France. Cette mention sera portée plus tard sur de nombreux monuments aux morts.

La loi du 8 avril 1915 institue la croix de guerre destinée à « commémorer, depuis le début de la guerre 1914-1915, (inscription modifiée chaque année jusqu'à la fin de la

guerre) les citations individuelles pour faits de guerre. De nombreux monuments aux morts arboreront cette décoration.

Malgré le coût non négligeable pour les villages, de la construction de monuments aux morts, dans un contexte de pénurie d'après-guerre, c'est environ 36000 monuments aux morts qui sont édifiés en France principalement entre 1919 et 1925.

Le monument aux morts est avant tout un lieu de mémoire où se déroulent les traditionnelles cérémonies en souvenir de l'ensemble des combattants disparus : cortèges officiels, porte drapeau en berne, dépôt de gerbes et appel aux morts, perpétués lors des commémorations officielles des 11 novembre, 8 mai et 19 mars

Pour célébrer la mémoire des soldats disparus au combat, les monuments aux morts ainsi érigés portent plusieurs symboles mortuaires. Aucune règle de construction n'étant imposée, les monuments sont très différents les uns des autres.

Celui d'Azur, devenue une silhouette familière sur la place du centre bourg, se caractérise par :

- une obélisque élancée surmontée d'une statue représentant une femme ailée ayant entre ses mains une couronne de lauriers : symbole féminin de la victoire, de la liberté, de la république. La couronne de lauriers symbolise la victoire, la récompense.
- La croix de guerre apposée en partie supérieure de l'obélisque : décoration, honneur officiel mais peut rappeler indirectement la croix chrétienne.
- La statue représentant le soldat (poilu) protégeant le drapeau national, emblème militariste et guerrier. Cette statue montée sur une élévation accolée à l'obélisque, porte l'inscription « PRO PATRIA » mais aussi la signature du constructeur « Gourdon » directeur des maïbreries générales. Très peu de monuments aux morts possèdent les deux statues de la femme et du soldat.
- Une couronne de lauriers et un rameau d'olivier sont gravés sous la statue du soldat : symbole de victoire, de paix et de gloire.
- Une palme de la victoire en métal : symbole du martyr ; elle porte l'inscription « école d'Azur ». S'agit-il d'un don fait par l'école aux enfants d'Azur morts pour la patrie ?
- L'épithète « Azur à ses héroïques soldats morts pour la France 1914-1918 » en lettres d'or sur marbre blanc, sur la face est.
- Les noms des 17 soldats Azuriens morts au combat pendant la première guerre mondiale, sont répartis sur deux plaques en marbre noir, fixées sur les faces nord et sud. Ces 17 soldats sont inscrits au registre d'état civil de la commune avec l'inscription « mort pour la France ».
- Un espace réservé autour du monument proprement dit, délimité par des jardinières symbolise le lieu où l'on commémore les absents.

En commandant ces travaux de restauration, l'équipe municipale veut perpétuer le souvenir des enfants d'Azur ayant sacrifié leur vie pour défendre la liberté.

**« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie,
un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir »**

Maréchal Foch

Etat Civil

Naissances



Matthew Cayuela né le 15 janvier 2009.
Baptiste Caudieux - - Quelen, né le 15 février 2009.
Clara Labat, née le 18 mars 2009.

Tous nos vœux de bonheur.

Mariages



Sandrine Charret et Cédric Ferreira, le 12 avril 2009.
Catherine Espinosa et Thierry Casabonne, le 13 juin 2009
Marine Barrère et Mehdi Bennaceur, le 20 juin 2009

Tous nos souhaits de bonheur.

Décès

Pascal Cazaumartin décédé le 13 mars 2009
Arturo Gonzalez Rodriguez décédé le 3 mai 2009
Hélène Laval décédée le 05 mai 2009
Simonne Fourès décédée le 2 juin 2009

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées.

La Vie des Associations

Comité des Fêtes



Le traditionnel repas de la Maïade du 1^{er} Mai a été comme les années précédentes l'occasion d'un rendez-vous convivial autour d'un bon menu.

La pesée du jambon a été estimée au plus près par Sébastien ROUX.

Le 14 juillet : vide grenier Salle François Mitterrand de 9h00 à 18h00.

Le comité des fêtes offrira le pain et le fromage aux Azuriens. Rendez-vous espace François Mitterrand à partir de 18h30.

Sardinades au lac :

- le 17 juillet animée par « Lous Cadetouns » de Soustons ; puis bal disco avec « Disco Star »
- le 14 août animée par « Lous Crabots » de Tyrosse ; puis bal disco avec « Disco Star », soirée fluo

Croupionnade : le 1^{er} août Salle François Mitterrand.

Les fêtes locales 2009 :

- vendredi 28 août :
 - o 18h00 : 1^{ère} étape de la course de trottinettes
 - o 18h00 : concours de pétanque en doublettes
 - o 21h00 : bal disco avec « Disco Star »
- samedi 29 août :
 - o 11h30 : 2^{ème} étape de la course de trottinettes
 - o 17h00 : petits jeux pour les enfants
 - o 20h00 : repas champêtre animé par la banda « Lous Tiarrots » de Castets
 - o 22h00 : bal disco avec « Disco Star »
- Dimanche 30 août :
 - o 11h30 : 3^{ème} et dernière étape de la course de trottinettes. Remise des récompenses et des coupes.
 - o 12h30 : apéritif et tapas de clôture des Fêtes et ensuite pique nique sous les chênes

Loto : il aura lieu le week-end du 7 novembre

Le comité des fêtes a besoin de nouveaux bénévoles, les jeunes et les nouveaux Azuriens voulant nous rejoindre seront les bienvenus. Veuillez laisser vos coordonnées à la Mairie.

Les Archers d'Azur



Cette année se termine tranquillement comme elle a commencé. Les archers ont été moins présents sur les pas de tir ces derniers mois.

La tempête du début de l'année en a perturbé certains, d'autres ont eu ou ont des problèmes de santé ou des problèmes personnels ; ce qui a entraîné moins de participation à des concours.

Mais malgré tout cela, les entraînements se déroulent toujours 2 fois pas semaine. Nous sommes restés en salle longtemps car le temps ne nous permettait pas de nous entraîner à l'extérieur.

Nous recevons régulièrement des personnes qui viennent essayer le tir à l'arc lors de nos entraînements.

Dernièrement, nous avons reçu un rallye automobile organisé par l'école de Saubrigues ; une centaine de personnes ont participé et tiré quelques flèches.

Comme chaque année, le club sera fermé fin juin et recommencera début septembre. Le terrain est ouvert juillet et août à toutes personnes qui ont leur matériel et qui ont une licence de tir à l'arc : prévenir la Présidente ou la Mairie.

Les archers d'Azur vous souhaitent de très bonnes vacances

Téléthon 2008

L'urne placée à la Mairie d'Azur a reçu 720,86 euros de dons.
307,86 euros ont été versés par l'USA Foot Loisirs qui a organisé un repas dont les bénéfices ont été reversés au téléthon.

Le téléthon 2009 aura lieu les 4 et 5 décembre prochain.
Nous remettrons l'urne dans le hall de la Mairie la semaine précédente.

Calligraphie chinoise

Créé en 2005 cet atelier fonctionne 5 fois par an à Azur.

Il a lieu de 15h à 19h le dimanche.

C'est un atelier d'initiation tenu par Martin YUE calligraphe chinois exerçant à Bordeaux.

Il est ouvert à tous, Azuriens ou non. Les débutants y sont les bienvenus.

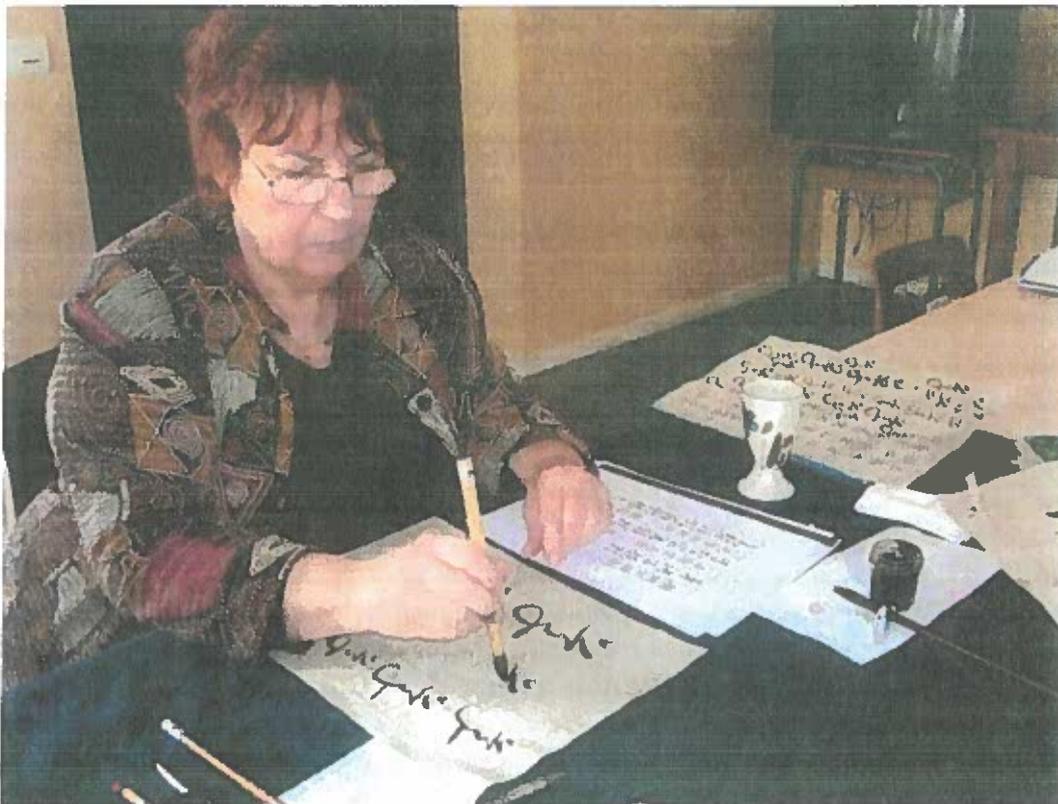
Vous avez la possibilité de participer à un 1^{er} cours de découverte sans engagement.

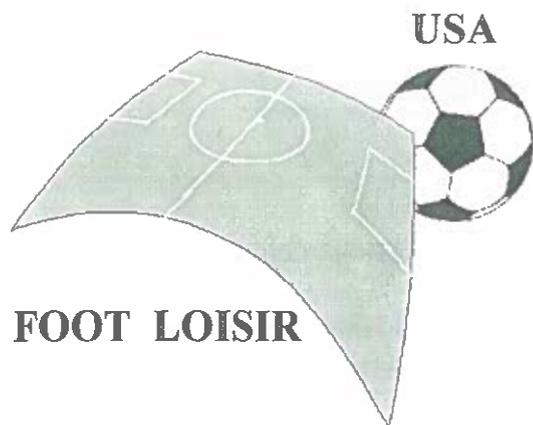
Le prix est de 35€ par séance ; tout le matériel est fourni.

Pour plus de renseignements, contacter : Annette LOJEWski

au : 05 58 48 26 49

ou : anne.lojewski@wanadoo.fr





Le club est composé actuellement de 31 joueurs.

Cette saison, et malgré les problèmes climatiques que nous avons rencontrés, nous avons disputé de nombreux matchs (17 au total) ainsi que 5 tournois.

Le 21 février, nous avons organisé un match suivi du traditionnel repas d'hiver auquel se sont retrouvés équipiers, supporters et adversaires d'un jour.

Ensuite, le 04 avril, nous avons réalisé le voyage à Bordeaux. Lors de cette journée, nous avons assisté à une rencontre opposant les Girondins aux Nancéens puis nous sommes rentrés à Azur où nous avons partagé un repas préparé par nos fidèles cuisinières.

Enfin, le 13 juin, nous avons organisé notre dixième tournoi qui a été suivi par un repas rassemblant les participants ainsi que quelques azuriens fidèles à nos manifestations. Durant ce succulent repas préparé par des bénévoles toujours aussi efficaces et joyeux, nous avons eu le plaisir d'assister une nouvelle fois à un très beau tour de chant proposé par Roxane Deroo ; nous la remercions chaleureusement.

Grâce à une belle journée ensoleillée, les participants ont partagé un agréable moment sportif et humain.

Merci à tous les participants à nos diverses manifestations ainsi qu'aux bénévoles qui font de nos activités des jours de fête, de rassemblement et d'amitié pour tous.

BONNES VACANCES À TOUS.

Association gym' AZUR

L'interaction de notre fonctionnement physique et mental n'est plus à démontrer.

Déjà au XVIII^{ème} siècle, P.J.G. Cabanis dans son « Rapport du physique et du moral de l'homme » avançait l'idée que « l'étude de l'homme physique est également intéressante pour le médecin et pour le moraliste : elle est presque également nécessaire à tous les deux. »

La réflexion sur l'exercice physique a même intéressé les philosophes de l'Antiquité, tels que Platon, parce que « la gymnastique bien comprise est une partie essentielle du perfectionnement de notre être. Elle prévient le mal en affermissant la santé et en fortifiant tous les organes qu'elle exerce avec vigueur et continuité ». (Gymnastique pratique de Laisné)

Quantité de bonnes raisons qui devraient vous inciter à rejoindre notre groupe bien sympathique (parce que la gymnastique, c'est aussi l'esprit d'équipe !), fort de 22 membres. Nous nous réunissons tous les Lundis (hors vacances scolaires) autour d'une animatrice diplômée.

Des exercices de gymnastique- quelquefois rythmique avec accompagnement musical et utilisation d'engins légers (ballons, rubans....) mis gracieusement à disposition, mais toujours douce- sont adaptés aux possibilités physiques de chacun. Ils nous permettent, semaine après semaine, de mieux maîtriser notre corps, tout en nous appropriant les techniques facilitatrices d'une vie quotidienne plus confortable.

Des sujets variés tels que le fonctionnement du corps, l'équilibre alimentaire et l'hygiène de vie en général, sont également abordés dans une ambiance toujours détendue et non compétitive.

P.J.G. Cabanis affirmait aussi, par ailleurs, que « les facultés s'accroissent par l'exercice, comme les besoins s'étendent avec la facilité de les accomplir »

Alors, si vous souhaitez conserver souplesse et réflexes, **n'hésitez pas à participer aux deux premiers cours : ils sont gratuits et sans engagement.**

Rendez-vous le Lundi 7 Septembre 2009 à 15 H-Salle F. Mitterrand à Azur

G. Marcelli
Secrétaire

Contact : Mme Anne-Marie Izoulet- Présidente- 05.58.48.34.31



CLUB DES RETRAITES D'AZUR

2009 , une nouvelle année que nous avons marquée par un goûter et la galette des rois, début janvier.

Nous avons programmé notre Assemblée Générale début février mais la tempête de fin janvier a retardé nos projets. Pour laisser à tous le temps de nettoyer et de récupérer, nous avons attendu le 11 mars pour nous réunir en Assemblée Générale, pour parler de tout et de rien mais aussi de la tempête encore bien présente dans les esprits. La réunion fût bien sûr suivie d'un bon repas préparé par Nicolas et son équipe. C'est à cette occasion que l'année des treize lunes est venue dans la conversation. C'est un animal bizarre, l'année normale ayant douze lunes il se trouve que trois années de suite treize lunes s'inscrivent au calendrier (à vos calculettes). Il paraît que pendant ces trois années les cèpes sont rares, le climat est dérégulé et donc...notre moral est « dans les chaussettes » Et je ne vous dis pas ce que peut faire une lune « mercrude » (en patois : qui débute le mercredi) pendant une année de treize lunes... Mais rassurons-nous, en 2010 et les sept années suivantes tout ira bien.

En avril, ne te découvre pas d'un fil, c'est vrai qu'il ne faisait pas chaud pour la sortie en terre chalossaise qui nous permet cependant de découvrir, pour beaucoup d'entre nous, la faïencerie de Samadet et l'après-midi de visiter le Cap de Gascogne. La journée a été bien agréable, elle nous a dévoilé un aspect du département des Landes bien différent de celui de chez nous.

Au début du mois de mai, nous étions une trentaine à écouter les conseils de la Prévention Routière, très utiles ces conseils pour conserver une conduite sans danger pour nous et pour les autres.

Au mois de mai, fait ce qu'il te plaît ; nous sommes restés landais et avons passé la journée à Marquèze. La balade, par très beau temps, fût je le pense très agréable pour tous les participants. Les anciens gemmeurs ont pu discuter technique avec un gemmeur de la Haute Lande. Le cochon noir lui n'a pas réagi aux sollicitations, il faisait chaud et de plus il ne comprend que le gascon, celui de Sabres. Je recommande la visite à tous ceux qui ne connaissent pas encore.

En dehors des sorties et agapes diverses, tous les mercredis il y a pétanque mais aussi scrabble et jeux de cartes accompagnés des papotages du village.



SCRABBL'AZUR

Une nouvelle année se termine. Les effectifs du club sont stables : 30 adhérents dont 20 licenciés.

Samedi 4 octobre s'est déroulé à AZUR avec l'aide de nos amis d'HEUGAS, le 4^{ème} tournoi régional qui a réuni 60 joueurs. Simone-Andrée RICARD l'a brillamment remporté ; quant à Simone VOGÉIN elle a terminé 1^{ère} de sa série.

64 joueurs ont participé à la phase 2 du championnat de France disputée à AZUR .

Quelques autres bons résultats ont été enregistrés.

Tout d'abord, 4 joueuses d'AZUR sont championnes des Landes dans leur série : Monique BRUNIER, Simone-Andrée RICARD, Simone VOGÉIN et Martine BRISSY .

Quant au couple CHARRET, il est, comme l'an dernier, champion d'Aquitaine en paires en 3^{ème} série.

Festival d'ARGELES (parties originales) Monique BRUNIER 17^{ème} sur 113

Coupe de CANNES : Monique BRUNIER 126^{ème} sur 718

Coupe de la Fédé à CANNES : Patricia PRONESTI 161^{ème} sur 617

Festival de LA ROCHELLE : Jean-Louis CHARRET 38^{ème} sur 636

Gigi CHARRET 2^{ème} de sa série sur 199

Festival de TOULOUSE : Simone-Andrée RICARD 31^{ème} sur 128

Tournoi du BOUSCAT : Jean-Louis CHARRET 13^{ème} sur 100

Simone-Andrée RICARD 18^{ème} sur 100

Parties Simultanées de France : Jean-Louis CHARRET 9^{ème} sur 1595

Monique BRUNIER 64^{ème} sur 2750

Jacqueline REINHART 70^{ème} sur 1283

Mais le plus remarquable a été obtenu par la débutante Jeannette HUMBLOT (sœur de Gigi) qui est devenue championne de France « Vermeil » en 7^{ème} série.

Pour l'instant une seule épreuve est prévue à AZUR en 2009-2010 ,

le 5^{ème} tournoi régional : le samedi 3 Octobre 2009.

Pour que les membres du club reprennent une très grande forme à la rentrée, il y aura relâche en Juillet et Août. Reprise le mardi 1^{er} septembre à 14 h 15.

Le club se réunit le mardi à 14 h 15 salle François-Mitterrand à AZUR. Chaque joueur doit venir avec son jeu dont les lettres seront classées par ordre alphabétique.

Pour plus de renseignements

Jean-Louis CHARRET

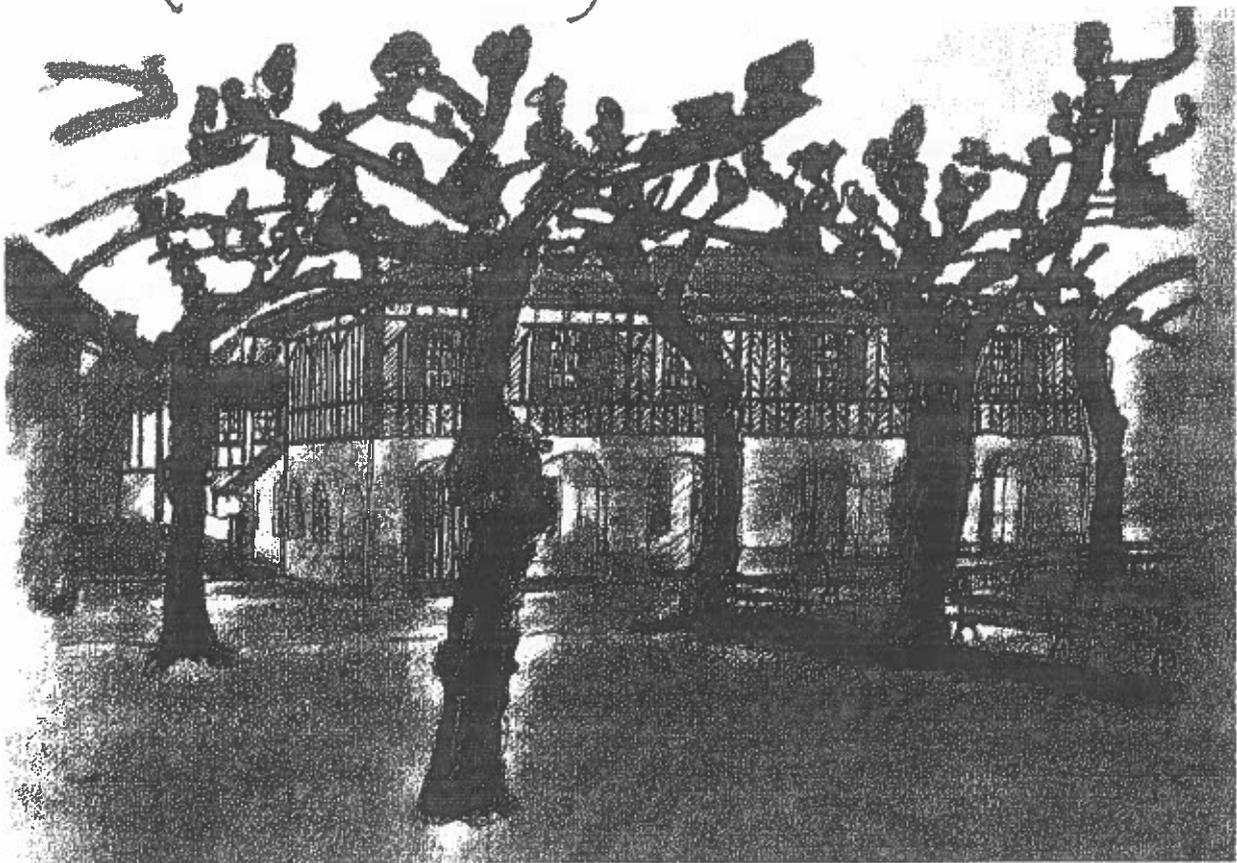
398, rue Bel-Air - 40140 AZUR

Tél. : 05 58 48 15 82

AZUR

Exposition de peinture

du 4 au 11 juillet 2009



Salle des fêtes d'AZUR

(espace François Mitterrand)

ouverture de 15 h à 19 h 30

entrée libre

*avec la participation
des peintres
Landais et Basques*

